

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition ou attestation sur l'honneur.
- Autorisation de résidence séparée pour les personnes concernées.
- Photocopie des trois derniers bulletins de salaire, retraites, notification de la Caisse des Allocations Familiales, Mutuelle Sociale Agricole.....
- Photocopie des trois dernières quittances de loyer ou l'attestation du propriétaire ou certificat d'hébergement.
- Attestation d'une tierce personne se portant garante des paiement des loyers en cas de défaillance.
- Photocopie du livret de famille.
- Photocopie de la carte de séjour pour les personnes d'origine étrangère.
- Récépissé de déclaration en Mairie si vous détenez un chien appartenant à la 2^{ème} catégorie tel que défini dans la loi du 6 janvier 1999.

ATTENTION : En application de la loi du 6 janvier 1999, il est formellement interdit de détenir un chien appartenant à la 1^{ère} catégorie (chien d'attaque) ou tout autre animal susceptible d'être dangereux.